



FEVRIER 2017



Carnaval 2017

Pour la quatrième année, le **Comité des fêtes** de Bulle organise le carnaval pour petits et grands le **samedi 25 février 2017**. Nous vous donnons rendez-vous à **14 heures** pour le défilé (si le temps le permet...) suivi du goûter à **15 h** à la salle des fêtes. Tirage au sort des plus beaux déguisements. Venez nombreux ! La journée se clôturera par le bal costumé de carnaval à 22 h 30 organisé par **l'Amicale des jeunes**. Animation Disco power – 5 € l'entrée déguisé – 8 € non déguisé.



Tarot Amicale Pétanque Bulle -Bannans

L'Amicale pétanque Bulle - Bannans organise son concours annuel de tarot le **dimanche 19 février 2017 à BANNANS**. Début des jeux **14 h 30**. Inscriptions **12 €** - Lot à tous les positifs. Assiette anglaise **5 €**.



Soirée Cabaret de l'ACI

Samedi 11 mars à 20 h à la salle de Vaux et Chantegrue : soirée cabaret « les enchanteux », un savoureux mélange de magie (magie de scènes et grande illusion) et de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. Spectacle familial plein d'humour et d'émotion.



Animations bibliothèque pour les enfants de 3 à 14 ans

La bibliothèque de Bulle, en lien avec la Médiathèque de la CFD, vous invite pour une animation autour des jeux et de vos héros préférés le **mercredi 15 mars de 14 h à 17 h**. Et pour les amoureux d'histoires, d'autres petites surprises tout au long de l'après-midi.



Randonnée des Fruitières

La randonnée des Fruitières aura lieu cette année le **samedi 20 mai 2017**. **Bulle** sera coorganisatrice avec nos amis de **Boujailles**. Le **Comité des fêtes** sera donc partenaire de l'organisation avec **l'association Familles rurales de Boujailles**. Nous invitons les différentes associations du village à se joindre à nous. Les bénéfices seront partagés entre ces dernières. Merci d'avance à vous tous ! **Mathieu Gagliardi 06 32 90 56 61**



Arnaque par téléphone 09 73 32 22 20

Des sociétés appelant au nom d'*Ozone*, ancien fournisseur d'accès internet (*Wizéo*, *Numéo*) menacent d'huissier par téléphone les anciens abonnés. Ne pas répondre à ce numéro et signaler à la Mairie tout harcèlement.



Démarchage panneaux aérovoltaiques

Attention au démarchage de certaines sociétés pour l'installation de panneaux aérovoltaiques. Beaucoup d'informations données sont erronées voire fausses (Taux de TVA, crédits d'impôts, production et rachat d'électricité,...). Ne signez aucun bon de commande sans vous être renseignés auprès de l'ADIL (*Agence départementale d'information pour le logement : 03 81 61 92 41*) ou d'une association de consommateurs.

Le Conseil Municipal